



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET COMMUNAUTAIRE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

UNITE DE GESTION DE PASSATION DE MARCHÉ

Avis de Consultation Ouverte

N° 10-2025/ACO/FR/MSAN/SG/INSPC/PRMP/UGPM

1. Le **INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE ET COMMUNAUTAIRE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture et livraison de produits d'entretien et des petits matériels** ".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **INSPC MAHAMASINA**

Rue : **EX ECOLE DES MEDECINES**

Etage / Numero de Bureau : **INSPC MAHAMASINA 1er étage porte 110**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré [insérer adresse pour le retrait du Dossier de Consultation ouverte] et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **INSPC MAHAMASINA 1er étage porte 110** au plus tard le **30/05/2025 à 10 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 21/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics